



Président du CNUE 2013 - Frank Molitor, Luxembourg

" L'année 2013 sera marquée par le 20ème anniversaire du CNUE et l'adhésion du notariat croate. Ce sera l'occasion de se repencher sur ces deux décennies passées à faire entendre la voix des notaires européens ; deux décennies passées à servir les intérêts des citoyens européens. Une tâche ardue et une grande expérience qui doivent nous permettre désormais d'aller de l'avant et de continuer à œuvrer pour la construction de l'espace européen de la Justice ".

Frank Molitor, Président du CNUE 2013

Biographie

Etudes de droit aux universités de Luxembourg, Strasbourg et Paris

Avocat à Diekirch, Luxembourg de 1972 à 1982

Notaire depuis 1982

Membre de la Chambre des notaires du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1994

Président de la Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg depuis 2009

Délégué de la Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg auprès du CNUE depuis 1996

Message du président

L'année 2013 présente tant des défis que des chances pour le Notariat européen.

D'une part, suite notamment aux développements européens des années 2011 et 2012, beaucoup de questions ayant un impact sur le Notariat devront encore être tranchées. Le Notariat européen, ayant toujours un esprit ouvert pour les projets européens visant à faciliter la vie des citoyens, continuera d'essayer de contribuer à l'élaboration de solutions législatives et réglementaires équilibrées en tenant compte notamment de l'organisation des systèmes juridiques des États membres.

D'autre part, quant aux nouveaux instruments européens déjà en vigueur, le Notariat européen restera disposé à aider à les mettre en œuvre en les faisant connaître tant aux notaires qu'aux citoyens européens.

Ainsi, par exemple, nous assisterons en 2013 aux premiers pas de la mise en application pratique sur le terrain de la coopération transfrontalière entre notaires européens en matière de ventes immobilières, après le choix par l'assemblée générale du Notariat européen d'une application technique.

De plus, le 18 mars 2013, ensemble avec ses partenaires et amis, le Notariat européen célébrera à la Bibliothèque Solvay de Bruxelles son vingtième anniversaire. Dans ce cadre, quatre nouveaux instruments européens intéressant au plus haut niveau le citoyen européen seront présentés, à savoir le règlement sur les successions internationales, le projet législatif en matière de régimes matrimoniaux, la vente immobilière transfrontalière ainsi que la refonte du règlement Bruxelles I. Par ailleurs, le Notariat européen, en étroite collaboration avec le Réseau Notarial Européen (RNE) et les Notariats nationaux, organisera une vaste campagne de formation continue notariale qui sera



consacrée au nouveau règlement sur les successions internationales. Celle-ci comprendra plusieurs séminaires régionaux, une grande conférence sommet ainsi que la publication d'un ouvrage scientifique.

La grande conférence coïncidera avec la Journée européenne de la justice civile de l'année 2013. Les deux manifestations auront lieu le 25 octobre 2013 et réuniront non seulement des décideurs politiques tant européens que nationaux mais également des notaires et des scientifiques de toute l'Europe. Lors de la conférence, le citoyen européen pourra se renseigner sur le traitement de cas transfrontaliers, soit en matière de successions, soit en matière de droit de la famille.

Finalement, le Notariat luxembourgeois s'estime très flatté du fait que c'est lors de sa présidence que sera accueilli au sein de la grande famille notariale européenne le Notariat croate en tant que 22ème membre.